



Comité Technique Académique du 28 juin 2017

Madame le Recteur,

L'École a besoin de tranquillité et ses personnels de reconnaissance et de confiance. Les ajustements prévus dans le programme du Président de la République ne doivent venir bousculer ni les ambitions, ni les équilibres fragiles de ces dernières années.

Une certitude : la concertation doit précéder l'action et la mise en œuvre. Pour l'UNSA Éducation il y a urgence à sortir l'éducation des polémiques aussi frénétiques que stériles et des instrumentalisation politiciennes. L'objectif de la réussite de chaque jeune peut et doit faire consensus dans notre pays.

Il s'appuie sur deux moments :

- le parcours École-Collège permettant de garantir à chacun le socle de la scolarité commune.
- le parcours Bac-3/Bac+3 qui doit être repensé pour parachever une formation initiale et citoyenne facilitant l'insertion professionnelle.

Les personnels sauront se mobiliser en faveur de ce projet s'ils sont respectés dans leur professionnalité et rassurés sur les moyens budgétaires. La 5e édition de notre baromètre a montré les espoirs, les inquiétudes et les malaises de nos collègues. La mise en place, dans ce ministère, d'une gestion humaine des ressources doit être la priorité du quinquennat. A titre d'exemple, dans notre académie il nous semble important de poursuivre le plan de requalification des postes des personnels administratifs et de rendre plus juste le nouveau régime indemnitaire dans une harmonisation nationale acceptable. La qualité de vie au travail reste à construire et doit être une préoccupation quotidienne des cadres de notre institution.

L'UNSA Education souhaite profiter de ce CTA pour vous interpeller sur trois points particuliers.

L'un d'entre eux est d'actualité mais doit selon nous faire l'objet d'un traitement approfondi. Il s'agit de l'épisode de fortes chaleurs qui frappe notre région. Certes, pour les personnels et les élèves des EPLE, la fin de l'année scolaire est là. Mais, tout comme les phénomènes pluvieux orageux, ce type d'épisodes va se reproduire à l'avenir, dès septembre peut-être, avec des conséquences plus importantes sur l'organisation de la scolarité et la vie des établissements. Et puis, il est indispensable de se pencher sur les conditions de travail des personnels dans les services que ce soit au rectorat ou dans les directions départementales. Ceux ne sont pas une semaine ou deux mais plusieurs mois de chaleurs et d'inconfort pour exercer les missions. Les conditions de travail sont fortement impactées, et là les leviers sont tous entre vos mains. Des salles de réunions, certains bureaux sont déjà climatisés, existe-t-il une programmation pour de nouvelles installations dans les années à venir ?

Notre fédération a saisi plusieurs CHSCT Départementaux, elle demande que le sujet des conditions de travail des personnels pendant ces périodes caniculaires soit étudié en CHSCT A.

Deuxième sujet, les conditions d'exercices des enseignants « plus de maîtres que de classe ».

L'annonce programmatique de classes de CP à 12 élèves, du candidat Macron, a mué en volonté politique forte du Ministre Jean Michel Blanquer. Cette volonté à moyen constant, impose un redéploiement des moyens 1er degré implantés durant les opérations de carte scolaire dans les départements aux mois de février et mars 2017. L'Unsa Education s'interroge sur les conditions de ces redéploiements et notamment sur les missions des enseignants « Plus de Maîtres que de classes », actuellement en exercice et fortement investit sur les missions de prévention de l'échec scolaire. Au delà des positions de principes ou des présupposés références scientifiques justifiant ces mesures à marche forcé, un accompagnement GRH a-t-il été prévu par les DSDEN ?

Enfin, l'apprentissage.

La région Occitanie a décidé d'un plan régional de développement de l'apprentissage. Son objectif : atteindre en 5 ans les 40 000 apprentis, soit 6000 apprentis de plus qu'aujourd'hui sur le territoire régional. Près de 9 millions d'euros seront investis. Le sujet de l'apprentissage n'entre pas dans le champ de compétence du CTA, l'UNSA Education souhaite pourtant l'évoquer aujourd'hui. Pour deux raisons essentielles, tout d'abord parce que ce plan aura des incidences sur le versant scolaire et d'autre part parce qu'il interroge sur la place de ce mode de formation à l'Education nationale. Incidences parce que certaines mesures impactent directement nos collègues et nécessitent votre aval. Allez-vous par exemple, madame le recteur, permettre que les collégiens effectuent des stages de 15 jours en CFA comme le demande la région ? Par certains aspects ce plan pose le problème de l'équité de traitement entre les lycéens et les apprentis. Lorsque la région décide d'aider les apprentis à financer leur préparation au permis de conduire et n'étends pas cette mesure aux élèves des mêmes filières de nos lycées professionnels, alors elle les discrimine et avantage un mode de formation au détriment d'un autre. Incidences parce que la région va autoriser la création de nouveaux CFA et financer leur fonctionnement, à ce titre nous souhaitons savoir où en est la création du CFA Education nationale Aude PO ?

Madame le Recteur, au-delà des interrogations que pose le plan de la région, notre organisation constate que la place de l'Education nationale est très réduite dans l'apprentissage et que ce mode de formation se développe.

Nous vous demandons qu'un point sur la politique régionale en matière d'apprentissage soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CAEN.

Le CT Ministériel du 27 avril faisait le point sur le déploiement de l'apprentissage dans notre ministère, 936 étudiants apprentis professeurs ont été recensés, ils sont répartis dans 25 académies. Madame le Recteur l'UNSA Education regrette vivement que l'académie de Montpellier n'en fasse pas partie. Qu'en sera-t-il à la rentrée 2017 ?